



PLANNING DE TRAVAIL DE L'IASB POUR LA PÉRIODE 2006-2008

ÉTABLI AU 31 MARS 2006

Le planning ci-dessous a été publié après l'accord *Memorandum of Understanding* (MoU) passé avec le FASB le 27 février 2006. Pour plus d'information sur le MoU ou les projets cités, voir le site www.iasb.org.uk

Le planning donne l'estimation des dates de publication des documents ; l'application des IFRS devient effective en principe 6 à 18 mois après la date de publication.								
	Objectif 2008 selon MoU	2006			2007		2008	Echéance autre
		Q2	Q3	Q4	S1	S2		
I. PROJETS DÉCIDÉS								
I.1 Projets compris dans le MoU (1)								
I.11 Convergence à court terme								
a. Coûts d'emprunt (IASB)	<i>Déterminer si des différences majeures doivent être éliminées et terminer le travail à peu près complètement</i>	ES			IFRS			
b. Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique (2) (IASB)						ES	IFRS	
c. Participations dans des coentreprises (IASB)				ES		IFRS		
d. Information sectorielle (IASB)				IFRS				
e. Dépréciation d'actifs (commun)								Non commencé
f. Impôts sur le résultat (commun)			ES			IFRS		
g. Option juste valeur (FASB)								
h. Immeubles de placement (FASB)								
i. Recherche et développement (FASB)								
j. Événements postérieurs (FASB)								
I.12 Autres projets de convergence								
a. Combinaisons d'affaires	<i>Normes alignées</i>					IFRS		
b. Consolidations	<i>Travail vers des normes alignées</i>				ES		IFRS	
c. Guide pour la mesure de la juste valeur	<i>Guides alignés</i>		ES			IFRS		
d. Présentation des états financiers (3)	<i>Un ou plusieurs documents préparatoires</i>				IFRS			IFRS
- phase A					PD		ES	
- phase B								
e. Produits des activités	<i>Un ou plusieurs documents préparatoires</i>			PD			ES	IFRS
I.2 Projets non inclus dans le MoU								
a. Cadre conceptuel (4) :		ES						
- phase A – Objectifs et caractéristiques qualitatives								
- phase B – Critères relatifs aux éléments, à leur comptabilisation et leur évaluation						AC		AC
- phase C – Evaluation initiale et ultérieure								
- phase D – Entités établissant des états financiers (reporting entity)						AC		
- phase E – Présentation et information à fournir et limites de l'information financière								AC



- phase F – Objet du cadre conceptuel et statut dans la hiérarchie des GAAP (principes comptables généralement admis)							AC
- phase G – Application au secteur non lucratif							AC
- phase H – Cadre conceptuel dans son ensemble							AC
b. PME		ES			IFRS		
c. Contrats d'assurance			PD			ES	IFRS
d. Dettes (5)					IFRS		
e. Marchés des droits à polluer (2)							
1.3 Amendements aux normes existantes							
a. Instruments financiers avec option de vente (IAS 32)	ES				IFRS		
b. Résultat par action (IAS 33)	ES				IFRS		
c. Première adoption : coût d'une participation dans une filiale (IFRS 1)		ES			IFRS		
d. Paiement fondé sur des actions : conditions insérées et annulations (IFRS 2)				IFRS			
II. PROJETS NON DÉCIDÉS MAIS COMPRIS DANS LE MoU AVEC LE FASB (sauf le dernier)							
STADE DE RECHERCHE	Objectif 2008 selon le MoU						
a. Décomptabilisation	<i>Publier une recherche effectuée par le personnel pouvant être considérée comme document préparatoire</i>						
b. Instruments financiers (en remplacement des normes existantes)	<i>Un ou plusieurs documents préparatoires</i>						
c. Immobilisations incorporelles	<i>Considérer les recherches possibles et prendre une décision sur le planning</i>						
d. Crédit-bail	<i>Prendre une décision sur le planning</i>						
e. Dettes et capitaux propres (6)	<i>Un ou plusieurs documents préparatoires</i>						
f. Avantages après retraites (y compris pensions)	<i>Un ou plusieurs documents préparatoires</i>						
g. Activités extractives	<i>Non inclus dans le MoU</i>						

Abréviations :

- ES Exposé-sondage
- PD Papier de discussion
- IFRS International financial reporting standard
- AC à choisir entre ES et PD

Notes :

1. Le MoU donne des objectifs que le FASB et l'IASB ont accepté d'atteindre pour prouver leur volonté de convergence ; cette convergence représente une partie du progrès à réaliser pour supprimer l'obligation, faite aux compagnies étrangères par la SEC, de montrer les différences dans leurs états financiers avec les US GAAP (voir MoU sur les sites Internet IASB et FASB).
2. Le travail sur les subventions publiques et les droits à polluer a été suspendu jusqu'à la conclusion des autres travaux qui leur sont liés.
3. Le projet Présentation des états financiers a été appelé antérieurement projet sur le Rapport de performance.
4. L'IASB et le FASB étudient comment ils finaliseront le projet de cadre conceptuel lorsque les documents de chaque phase auront été proposés à la consultation publique et soumis aux redélibérations des Boards.
5. Le projet Dettes concerne les amendements à l'IAS 37. Il était précédemment appelé projet Dettes non financières.
6. Projet conduit comme un projet "modifié conjoint" : l'IASB pense prendre une décision pour le planning et commencer son travail lorsque le FASB aura terminé un document de discussion initiale.